

TECHNICIEN(NE) À L'ENTRETIEN ET À L'OPÉRATION

TEMPORAIRE 18 MOIS (Possibilité de permanence)

Région :	Montérégie
Ville :	Varenes
Organisation :	Régie intermunicipale de l'eau potable (RIEP)
Type de poste :	Temporaire, temps plein (remplacement de 18 mois avec possibilité de permanence)
Date limite :	13-03-2024

Description de l'emploi

La Régie intermunicipale de l'eau potable, Varenes, Sainte-Julie, Saint-Amable est une corporation formée dans le cadre d'une entente intermunicipale qui a comme principale mission la production et la distribution de l'eau potable aux usagers des Villes partenaires.

Poste temporaire à temps complet (durée environ 12 mois avec possibilité de permanence)

Sous l'autorité du supérieur immédiat, la personne titulaire du poste effectue divers travaux comportant l'entretien, l'opération, la vérification, la réparation des équipements et l'entretien général des installations de la station de purification de l'eau, des postes de surpressions du réseau et des installations d'assainissement des eaux usées de la ville de Varenes. Elle enregistre les données, exécute les analyses en laboratoire et effectue les travaux d'ajustement et réparation mécanique, opérationnel et usuel. La personne surveille l'évolution des différents systèmes et composantes pour le traitement et la distribution de l'eau potable pour tout le territoire desservi par la RIEP ainsi que les installations des eaux usées.

Le titulaire assume les principales responsabilités suivantes :

- Opère les installations de la RIEP lorsque les techniciens à l'opération sont absents;
- Vérifie, évalue, ajuste, répare, entretient et améliore les infrastructures de production et de distribution d'eau potable;
- Vérifie, évalue, ajuste, répare, entretient et améliore les infrastructures de la collecte et du traitement des eaux usées;
- Entretient les lieux physiques des installations de la RIEP;
- Complète les rapports, formulaires, etc. pour colliger toutes les informations requises pour l'opération des installations sous la responsabilité de la RIEP et pour répondre à des demandes particulières;
- Prélève, analyse des échantillons d'eau;
- Vérifie, ajuste, calibre, configure, installe et change les composantes pour le contrôle assisté par ordinateur;
- Réception de toutes les marchandises livrées aux installations;
- Désinfecte de nouvelles installations, celles qui ont été contaminées à la suite d'une intervention ou d'un événement;
- Effectue toutes autres tâches en étroit rapport à son travail, demandées par son supérieur.

Critère d'emploi

Exigences

- Détenir obligatoirement un diplôme d'étude professionnelle (DEP) en Conduite de procédés de traitement de l'eau, un diplôme d'études collégiales (DEC) en Technique d'assainissement de l'eau ou toute autre formation qui répond aux exigences de l'Article 44 du Règlement provincial sur la qualité de l'eau potable (RQEP);
- Détenir obligatoirement une carte de qualification valide en eau potable et en eaux usées par Emploi Québec afin d'être en règle avec les exigences gouvernementales du « Règlement sur la qualité de l'eau potable »
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide, classe 3 un atout;
- Posséder une expérience de travail pertinente dans le domaine;
- Bonne connaissance du français parlé et écrit;
- Conformément à l'Article 8.04 de la convention collective présentement en vigueur, la RIEP pourra exiger un examen physique pour déterminer si le candidat ou la candidate est capable de remplir les exigences normales de l'emploi. La préférence ira au salarié ou à la salariée qui a le plus d'ancienneté, à moins que ce salarié ou cette salariée ne puisse remplir les exigences normales de l'emploi.
- Satisfaire aux exigences en matière d'antécédents judiciaires ayant un lien avec le poste

Aptitudes et habiletés

- Bonnes habiletés et dextérité manuelles;
- Bon sens de l'observation;
- Sens de l'initiative;
- Autonomie et jugement;
- Esprit analytique et habileté à résoudre des problèmes;
- Esprit d'équipe;
- Sens de l'observation pour détecter des anomalies et des problèmes.

Conditions de travail

Poste temporaire avec horaire de travail d'une moyenne de 40 heures par semaine compris entre le lundi et le vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et remplacement de congés et vacances à l'opération sur les quarts de jour, de nuit et de fin de semaine.

Taux horaire selon la convention collective en vigueur, soit de 41,95 \$/heure, en plus de bénéfices marginaux de 11,68 % en raison du statut temporaire.

La Régie se réserve le droit d'exiger un examen pour déterminer si le candidat est en mesure de remplir les exigences normales de l'emploi.

Les personnes intéressées qui répondent au profil recherché sont invitées à faire part de leur intérêt et déposer leur candidature à l'attention de Marie-Josée Daigle midaigle@riep-eau.ca au plus tard le mercredi 3 février 2024 à 17h.